



# DIPLÔME D'UNIVERSITÉ



# ADMINISTRATION GESTION ET DEVELOPPEMENT DES ASSOCIATIONS

## ENJEUX ET CONTEXTE

Il existe en France, plus d'1 million d'associations actives et 13 millions de bénévoles impliqués. On dénombre 160 000 établissements associatifs employeurs ce qui représente près de 2 millions d'emplois et 32 milliards d'euros de masse salariale.

En tant qu'employeur, l'association a une responsabilité accrue et des devoirs supplémentaires vis-à-vis de ses salariés et ce, au même titre que tout organisme employeur (société, institution, etc).

C'est pourquoi les dirigeants et les bénévoles du secteur associatif ne doivent plus être isolés ou non informés ni épaulés.

Ainsi, ce type d'association est nécessairement confronté à des défis de 5 ordres :

- ✓ Citoyen
- ✓ Financier
- ✓ Managérial
- ✓ Juridique
- ✓ Fiscal

## FIL DIRECTEUR DE LA FORMATION

### Professionnalisation du personnel associatif

- ▶ *Acquisition de méthodes et d'outils structurant et développant l'association.*
- ▶ *Accompagnement vers une plus grande autonomie financière*
- ▶ *Création et/ou pérennisation de l'emploi au service du projet associatif*

## PUBLICS CONCERNÉS

- ⊕ Dirigeants
- ⊕ Bénévoles
- ⊕ Salariés d'associations

## CONDITIONS D'ACCÈS

Titulaire du baccalauréat ou Diplôme de niveau IV ou Expérience professionnelle

## LES POINTS FORTS

- ⊕ Formation universitaire tournée vers les besoins du terrain
- ⊕ Suivi et tutorat individualisé
- ⊕ Rythme pédagogique adapté aux contraintes professionnelles
- ⊕ Contenus alternant théorie et cas pratiques
- ⊕ Intervenants expérimentés : dirigeants, professionnels, enseignants-chercheurs, conseillers spécialisés associatif

## ORGANISATION

7 séminaires de 3 jours

**Date limite d'envoi des dossiers de candidature:**  
**1er octobre 2018**

**SITE :** <http://www.u-bourgogne-formation.fr/-Administration-Gestion-et-.html>

**Contact :** F. OUSSET Tel : 03.80.39.67.47 [francois.ousset@u-bourgogne.fr](mailto:francois.ousset@u-bourgogne.fr)